

Communiqué UNADFI / Vendredi 30 août 2024

Rentrée des classes 2024 : L'Unadfi met en garde contre certaines pratiques parvenues à s'introduire dans les écoles

À l'occasion de la rentrée des classes, l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (Unadfi) souhaite alerter les parents et les enseignants sur les risques associés à l'introduction de certaines pratiques dans les établissements scolaires.

Méditation, yoga, reiki, cours de mandala, cercles de paroles, techniques de respiration (Pranayama, breathwork) ... Ces nouveaux ateliers sont souvent présentés comme des moyens pour améliorer le bien-être des élèves, réduire leur stress, faciliter leur concentration, leur permettre une meilleure connaissance d'eux-mêmes, réguler leur équilibre émotionnel...

Les établissements ou les enseignants qui les proposent disent souvent vouloir « répondre aux besoins variés des élèves ». La démarche est sans nul doute sincère, mais l'Unadfi rappelle que certaines de ces pratiques présentent au moins quatre dangers :

- Elles font partie de l'arsenal des techniques utilisées dans les processus d'emprise et de prosélytisme mis en œuvre par nombre de mouvements sectaires. Banalisées à l'école, elles peuvent par un endoctrinement subtil induire une vision du monde ésotérique éloignant des réalités de la vie.
- Elles peuvent mettre à mal l'équilibre d'enfants et d'adolescents vulnérables.
- L'introduction de concepts ésotériques ou pseudo-scientifiques au sein de l'école peut par ailleurs brouiller les repères rationnels et scientifiques des élèves, entraîner une confusion entre croyances et connaissances, affectant leur capacité de réflexion et de jugement critique.
- Elles peuvent enfin, par leur caractère introspectif, les éloigner de ce que l'école est censée transmettre à savoir le sens du collectif et par voie de conséquence de la citoyenneté.

L'Unadfi insiste sur la nécessité d'une vigilance accrue de la part des parents, des enseignants et des éducateurs. Assurez-vous que les personnes qui proposent ces pratiques ou ateliers ne sont pas liées à des mouvements à caractère sectaire. Exigez des informations détaillées sur l'origine, le contenu et les objectifs des activités proposées. L'expérience personnelle des enseignants ou dirigeants d'établissement ne doit pas interférer dans leur mission. L'idéal, au vu de ce qui vient d'être exposé, serait qu'elles n'aient pas leur place au sein de l'école de la République, ni sur le temps scolaire ni sur le temps périscolaire. L'Unadfi appelle à une vigilance collective pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les élèves et rappelle que **l'introduction de croyances au sein de l'Éducation nationale est une atteinte à la laïcité.**

Contact Presse - Unadfi : 1, rue du Tarn, 78200 Buchelay
Tel. 01 34 00 14 58 / 06 80 57 26 68
www.unadfi.org